

# CONSEIL de QUARTIER du CENTRE-VILLE

## Réunion du 18 février 2025

**Lieu :** Hôtel de Ville - Salle des mariages

**Président du conseil de séance :** Monsieur Eric DAUBECHIES, Président

**Secrétaire du conseil :** Madame Olivia CHARENTON

**Etaient présent(es) :** Mesdames Dominique DURAND-COURATIN, Josiane ARNAUD, Lise GAUDIN, Corinne TONDUF, Monique BORIE, Mickaële NOSNY, Geneviève DELMAS, Véronique FERREIRA DE MATOS

Messieurs Daniel BILLET-LEGROS, Jean RESSEGUIER, Denis LAROUSSE, Reynald DESROY, Michel VERGNIER, Thierry PENICAUD

**En Visio :** Mme Marie-Françoise FOURNIER, Maire de Guéret

**Coordinateur CDQ :** Monsieur Pascal KHARADJI

**Etaient excusés :** Mrs Guillaume VIENNOIS, Premier Adjoint, Laurent MICHAUD, commerçant

### **Ordre du Jour :**

- Règles d'autorisations des terrasses sur la voie publique, interrogations sur la fermeture annuelle de la rue Martinet concernant la terrasse du Bar de la Poste,
- Stationnement gênant et dangereux au niveau du collège Jules Marouzeau, quelles sont les solutions pour éviter ce scénario ?
- Demande d'une présence des ASVP au Jardin Public pour faire appliquer les règles d'utilisation des aires de jeux et des comportements de savoir vivre dans un espace public,
- Sollicitation d'une réunion publique pour présenter les phases de travaux et de réalisation du projet l'îlot Carnot,
- Calendrier de démolition du bâtiment situé place du Conventionnel Huguet + consultation auprès des habitants en présence du Conseil de Quartier du Centre-Ville concernant une réflexion d'aménagement de la place,
- Avancement du projet de parking sur l'ancien terrain Leader Price,
- Projet 2025 (Amène ton Jeu le 23 février 2025 et Balade Gourmande Cœur de Ville le 23 juillet 2025...),
- Questions diverses.

## **Début de la Séance à 19h00**

### **1/ - Projet 2025 (Amène ton Jeu le 23 février 2025 et Balade Gourmande Cœur de Ville le 23 juillet 2025...)**

La séance a débuté par le bilan de la première après-midi créative sur le thème de « Amène ton Jeu » à la Quincaillerie numérique.

Une cinquantaine de participants étaient présents

- A noter la collaboration de « La Boite à Geek » et de « Petits d'Homme »
- Une buvette était tenue par Action Quartier
- Animation avec une avant-première du jeu One Pièce, version française
- Des joueurs d'échec souhaitant créer un club ont assisté à cet événement
- La 2<sup>ème</sup> animation prévue le 23 février 2025 va se dérouler dans la grande salle de l'Hôtel de ville

Une présentation de l'animation « Balade Gourmande à Guéret » aura lieu le 23 Juillet 2025, soit une semaine avant l'arrivée du Tour de France Cycliste Féminin prévue le 30 juillet 2025.

Une collaboration active sera faite avec l'Office du Tourisme en intégrant cette balade dans le programme du Festival des Contes annoncée par Thierry Pénicaud.

Le but de cette balade sera de faire découvrir Guéret et ses trésors architecturaux et gastronomiques.

Madame le Maire a confirmé son accord pour que le suivi de cette manifestation soit intégré dans le programme municipal du J-7 de l'arrivée du Tour de France Cycliste Féminin.

Un important travail d'élaboration est en cours à ce sujet...

### **2/ - Règles d'autorisations de mise en place de terrasses sur la voie publique**

Interrogation sur la fermeture annuelle de la rue Martinet concernant la terrasse du Bar de la Poste ?

En ce qui concerne la terrasse du Bar de la Poste, la mairie a proposé la mise en place de cette terrasse pour étendre les zones piétonnes sur la Ville de Guéret.

Il a été soulevé l'équité par rapport aux autres commerces qui installent et rangent les terrasses de façon ponctuelle.

A noter que le Bar de la Poste paie des droits d'autorisation pour avoir sa terrasse sur la voie publique tout le long de l'année.

Malgré tout, cette terrasse semble poser quelques problèmes de circulation des véhicules aux heures d'affluence des rentrées et sorties scolaires.

### **3/ - Stationnement gênant et dangereux au niveau du Collège Jules Marouzeau, Quelles solutions envisagées ?**

Beaucoup de parents stationnent leurs véhicules au plus près des établissements, notamment au niveau du collège Marouzeau pour déposer et récupérer leurs enfants, ce qui crée ainsi des bouchons ou des flux très encombrés.

La réflexion générale est la suivante : Faut-il prioriser la voiture au lieu des déplacements à pied ?

Plusieurs propositions ont été suggérées ce jour :

- Mettre des signalisations d'interdictions de stationnement
- Instaurer une campagne d'information à destination des parents pour les inviter à avoir un comportement plus civique, à les sensibiliser aux dangers et à la sécurité des enfants. Cette campagne devra être faite en collaboration avec les chefs d'établissements scolaires et les conseils de parents d'élèves.

Pour la dangerosité de la sortie d'école au groupe scolaire Roger Cerclier et Alfred Assolant, il est suggéré de :

- D'instaurer un sens unique de circulation
- Revoir l'emplacement des places de stationnement pour personnes en situation de handicap
- Installer un panneau d'affichage avec des horaires d'autorisations et d'interdictions de circulation
- Dernière question : Comment font les parents pendant les deux semaines de la trinité pour déposer et récupérer leurs enfants scolarisés ?

#### **Informations données par Madame le Maire :**

Sujets récurrents auxquels il est difficile d'apporter une réponse dans la mesure où les parents veulent se stationner au plus près.

A noter, la création de 82 places de stationnement au parking Enedis, les enfants pouvant marcher un peu jusqu'à ce parking,

A noter également, la demande de modification du marquage au sol au droit du collège demandé lors de la réunion de groupe de partenariat opérationnel avec le commissariat : le sujet sera évoqué lors de la prochaine commission de circulation.

### **4/ - Demande d'une présence des ASVP au Jardin Public pour application des règles d'utilisation des aires de jeux et comportements de savoir vivre dans un espace public,**

Les jeux sont souvent « squattés » par les adolescents, et après 18h par des personnes consommant de l'alcool...

Une signalétique plus adaptée et plus voyante a été demandée, ainsi qu'un passage ponctuel et régulier des ASVP.

## **5/ - Sollicitation d'une réunion publique : Présentation des phases de travaux et de réalisation du projet de l'îlot Carnot**

Les travaux doivent débuter début avril pour prendre fin au début de l'été, la phase de reconstruction débutera en 2026.

Madame le Maire nous informe :

- D'une réunion d'information qui aura lieu la deuxième quinzaine de mars dans la Grande Salle de la Mairie, en présence du Conseil des Commerçants de Guéret.
- L'entreprise choisie pour s'occuper des travaux de démolition sera la même que pour la démolition de la tour de Brésard.
- Le Boulevard Carnot restera ouvert à la circulation sauf durant les 2 semaines de vacances de printemps.
- La nouvelle structure comptera 22 logements avec au rez-de-chaussée des emplacements à des fins commerciales.

### **Informations données par Madame le Maire :**

La procédure est à la phase de consultation des entreprises et de sollicitations des concessionnaires de réseaux pour les déposes préalables aux travaux de démolition.

Selon les éléments en notre possession, les travaux s'achèveraient fin juillet 2025.

## **6/ - Calendrier de démolition du bâtiment, place du Conventionnel Huguet + consultation auprès des habitants en présence du Conseil de Quartier du Centre-Ville sur la réflexion d'aménagement de la place**

Ce dossier sera subventionné à hauteur de 70% par l'Agence Nationale de l'Habitat qui dépend elle-même de la Loi de Finances qui n'est pas encore votée.

Un arbitrage doit avoir lieu. Le Dossier a été déposé en novembre 2024 mais il doit être étudié sur le budget 2025.

En ce qui concerne le réaménagement de cette place, le Conseil de Quartier du Centre-ville souhaite participer au travail pour l'embellissement de ce nouvel espace qui devra allier aire de repos, jeux etc... afin que les habitants aient un lien avec les commerçants de la place du Marché dans le but que ce lieu soit à usage « mixte ».

### **Informations données par Madame le Maire :**

La démolition coutera pour la collectivité, avec les aides obtenues, un montant de 200 000 €.

## **7/ - Avancement du projet de parking sur l'ancien terrain Leader Price,**

Ce parking est important pour dynamiser le bas du centre-ville de Guéret.

Madame le Maire nous informe que suite au commencement des travaux, il a été découvert un puit avec une eau très pure, ce qui impose des techniques très particulières de travaux et d'aménagement pour préserver ce lieu. Ce sont des îlots de fraîcheur ! Bien que la commune ait obtenu une subvention à hauteur de 60%, 160 000€ reste à la charge de la mairie.

De plus, les murs mitoyens sont fragiles.

Une ouverture temporaire sera accordée. Cette solution convient.

## **8/ - Questions diverses.**

- Les travaux demandés sur l'avenue Charles de Gaulle concernant l'aménagement des trottoirs n'ont pas été réalisés à ce jour malgré un courrier de confirmation de la Mairie, une réponse sera apportée par les services concernés pour la réalisation de ces travaux.
- Les toilettes situées en haut de la Place du Marché (accès par le porche) sont à réaménagés.
- Concernant l'éclairage de la Place Bonnyaud, la livraison des mas était prévue pour novembre 2024. La livraison effective a été faite semaine 8 c'est-à-dire le 17 février 2025. Le début des travaux est prévu courant mars 2025.  
Une information aux commerçants non sédentaires sera communiquée concernant les marchés du jeudi.
- Le plan d'eau de Courtille sera remis en eau avant l'été, il n'y aura pas d'activité aquatique et pas de garantie de baignade sur la saison estivale au vu du peu de profondeur de remplissage qui ne sera pas atteint dans sa totalité.
- Point sur le tracé du tour de France féminin : Une information destinée aux habitants sera faite fin avril, voir début mai.
- Il a été constaté une recrudescence du vandalisme et d'insécurité à Guéret, il faut commencer à agir. Une réunion à la préfecture a été fixée pour aborder les sujets d'incivilité, de délinquance...

**Fin de la séance à 20h44.**